

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE, 106, Rue de Paris
PARIS, 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Éclair

de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX: ROUBAIX | Téléphone: 9-51
45, rue de la Gare, 45

TOURCOING | Téléphone: 9-65
3, rue Fidele Lebucq

Directeur: Eug. GUILLAUME

UN NON-LIEU LE TROISIÈME CONGRÈS RÉGIONAL A CALAIS DE LA MUTUALITÉ DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Un Monsieur qui a le sens de l'opportunité, c'est le Procureur de la République de GUSSET (Allier). Ce magistrat vient en effet de rendre une ordonnance de non-lieu dans l'affaire de GLOZEL.

GLOZEL ! Qui se souvient encore de cette histoire où l'on vit de vénérables savants et d'éminents archéologues se jeter à la tête des briques qu'on arrachait comme de simples betteraves du champ d'Emile FRADIN et qui portaient des caractères d'une écriture antérieure au déluge.

Il y a deux ans de cela et beaucoup de gens ont déjà perdu le souvenir des controverses passionnées que suscitèrent les découvertes glozéliennes. L'authenticité des pièces retirées de ce gisement avait de zélés partisans et des détracteurs non moins acharnés. Glozeliens et antiglozéliens trouvèrent des experts qui leur donnèrent raison à tous et il ne faut pas s'en étonner, puisque les experts ont été inventés pour trouver deux explications également plausibles bien que diamétralement opposées, d'un même fait.

Après avoir, à son tour, nommé des experts dans les rapports desquels il trouva à boire et à manger, le parquet de GUSSET prit pendant une couple d'années le temps de réfléchir. Puis il déclara qu'il n'y comprenait rien et donna à cet effet la forme d'une ordonnance de non-lieu qui relaxe Emile FRADIN.

Le procureur de la République de GUSSET, qui cat type dans le genre de SALOMON, semble avoir pris le meilleur parti en refusant de faire le malin dans une affaire où une vache ne reconnaît pas son veau et en concluant, en vieux monsieur dans une affaire de ce genre, que si les objets de GLOZEL sont authentiques ou n'ils sont faux, la chose n'a aucune importance et qu'il n'y a vraiment pas là de quoi envoyer un homme en correctionnel.

Et réellement, en donnant à l'heure actuelle, un tel épilogue à l'affaire de GLOZEL, l'excellent magistrat nous oblige à constater qu'il fallait vraiment que nous ayons bien passé des heures en 1929 pour passer notre temps à discuter sur de pareilles calembredaines !

Maintenant, il s'agit bien de GLOZEL et de ses briques. Tout au plus songerait-on à les utiliser pour l'alimentation des possesseurs de valeurs qui, bientôt, seront toutes... à l'eau. On n'a pas trop de ses deux oreilles pour écouter les sordides grognements qui ébranlent les vieux monsieurs dans l'attente de la catastrophe, et les peuples ont les yeux tournés vers les hommes d'Etat dont jamais les responsabilités n'ont été plus lourdes.



M. LANDRY, Ministre du Travail et de la Préf. Soc. QUI PRÉSIDENTERONT AUJOURD'HUI LES MANIFESTATIONS A CALAIS



M. BLAISOT, Ministre de la Santé publique QUI PRÉSIDENTERONT AUJOURD'HUI LES MANIFESTATIONS A CALAIS

Organisé par l'Union Départementale des Sociétés de Secours Mutuels du Nord et la Fédération Départementale des Sociétés et Unions de sociétés de Secours Mutuels du Pas-de-Calais, le III^e Congrès régional s'est ouvert hier à Calais, en présence de nombreux délégués. Tous les arrondissements du Pas-de-Calais étaient représentés.

Pour cette journée d'ouverture, le Nord ne l'était que par un noyau des dirigeants de l'Union accompagnés de quelques fidèles habitués des Congrès.

L'Administration Municipale de Calais et le département ont se tiennent, au cours de trois journées, ces assises mutualistes ont témoigné d'une sympathie agissante par de généreuses subventions. En débarquant à Calais, les congressistes ont pu juger par la décoration extérieure que le plus large accueil leur était réservé.

Le Président organisateur du Congrès, M. Jean BASSET, avait d'ailleurs parfaitement reglé tous détails et si le beau temps restait de la partie, la journée de dimanche marquera dans les annales mutualistes.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tous les délégués du Pas-de-Calais, arrivés au cours de la matinée par trains spéciaux et autres moyens, se trouvaient rassemblés, un peu avant 14 heures, dans la salle de la rue Saint-Michel, mise à leur disposition par la municipalité calaisienne.

M. Jean BASSET, président de la Fédération du Pas-de-Calais, était entouré au bureau, de MM. Jules TURBIEZ et Gaston OHERNE, vice-présidents ; Eugène RITAINE, secrétaire général ; Albert DEGUINNES, président de l'Union

de Calais et Ernest RINGOT, conseiller municipal de Calais, trésorier général de la Fédération.

A noter la présence dans la salle de MM. Boo, conseiller général, maire d'Audruicq ; Le Bris, inspecteur primaire à Calais.

LES RAPPORTS

M. Jean Basset souhaite la bienvenue aux délégués du Pas-de-Calais et aux représentants de nouvelles sociétés qui sont venues renforcer les effectifs de la Fédération, notamment la Section Boulonnaise de la Mutuelle des Douanes et l'Association Amicale des Mutuels de Calais.

Le rapport moral, dont M. Ritaime a donné lecture, fait ressortir pour l'exercice 1930 l'admission de 15 nouvelles sociétés groupant près de 6.500 membres.

M. QUENEE, au nom de la Commission de Contrôle, a donné lecture du rapport financier.

LA CAISSE CHIRURGICALE

Quelques mots de M. Jean Basset pour rendre compte du Congrès national de Lille de 1930 et rendre hommage aux membres du Conseil d'Administration décedés, MM. le docteur GUYOT, ancien Président et Victor DUPUICH, ancien secrétaire général, hommes d'avant-garde l'un et l'autre, et l'on passe à l'examen de la question d'une caisse chirurgicale qui fonctionnera dès le 1^{er} avril.

M. LHERBIER dit que les adhésions ont été nombreuses lors de l'assemblée générale à Arras, mais présente quelques réserves sur le taux minimum des cotisations.

Une partie des 300 automobiles massées sur la Grand-Place de MONTREUIL, avant le départ pour le Circuit du Carénage

Mais il ne faut pas surtout perdre de vue la betterave produite non seulement du sucre, mais encore de l'alcool. En ce qui concerne le sucre, nos besoins de consommation sont intérieurs à la production, expliquant hier, M. le député Barthé, Président de la Commission des boissons à la Chambre. Il fallait donc, pour pouvoir développer la culture betteravière, pour assurer son avenir, qu'on trouvât débouchés à l'alcool. — C'est chose faite, depuis quelque temps déjà, et l'emploi de l'alcool de betterave, mélangé à l'essence, dans les moteurs d'automobiles, est le seul remède à la crise grave que traversent nos régions agricoles du Nord de la France.

M. SCHMELLING garde son titre de champion du monde de boxe

Le combat de boxe entre Max Schmelling et Young Stribbling pour le championnat du monde poids lourds, s'est déroulé à Cleveland, devant 40.000 personnes. Le premier round a été en faveur de Schmelling, qui a acculé Stribbling dans les cordes.

Au deuxième round, Stribbling attaque, mais après un échange de coups, les adversaires égalisent.

Le troisième round est en faveur de Stribbling, ainsi que le quatrième ; Stribbling martèle à deux poings la tête de l'Allemand dont l'œil gauche est enflé.

Au cinquième round, les adversaires égalisent.

La sixième reprise est en faveur de Schmelling ; l'Américain, qui paraît souffrir, clinche.

Au septième round, Schmelling attaque pour la première fois, martelant son adversaire au corps.

Schmelling se dégage, après un clinche et entaille l'œil droit de l'adversaire, qui saigne de l'œil et du nez.

Au huitième round, Stribbling reprend ses forces. Il attaque furieusement et le round est en sa faveur.

La neuvième reprise est en faveur de Schmelling, qui ébranle son adversaire par un coup dur du droit au menton.

A partir du dixième round, Schmelling domine nettement son adversaire qui, quoique couvert de sang, combat courageusement, mais faiblit visiblement.

Le combat se termine par un arrêt du médecin.

Le comptable infidèle de Bauvin avait égaré l'argent de son mois

L'affaire de divulgation de télégrammes chiffrés du quai d'Orsay

Le conflit du textile de Roubaix-Tourcoing plus de 32.000 travailleurs rentreront à l'usine demain

CLOTURE DE LA SESSION DES ASSISES DU NORD

Alexandre VERHOEVEN, de Béthune, bigame et faussaire, condamné à deux ans de prison



Alexandre VERHOEVEN pendant son interrogatoire

C'est une affaire de bigamie doublée de faux en écritures publiques, qui a mis fin à la courte session des Assises du Nord pour le troisième trimestre 1931.

M. l'avocat général Fontanges, soutient l'accusation ; M. De Swarte présente la défense de l'accusé.

Les débats ont lieu à huis-clos. Le Jury répond affirmativement à la question subsidiaire d'homicide par imprudence. Madeleine Lefebvre est condamnée à 3 mois de prison avec sursis.

MARIAGE EN ALLEMAGNE

Au cours de l'année 1917, Alexandre Verhoeven, qui était employé en qualité d'interprète dans une usine de hauts fourneaux de Duisbourg (Allemagne), faisait la connaissance de la demoiselle Marie-Clémentine Van Immerseel, âgée de 16 ans, dont le père travaillait dans la même usine. Le 18 octobre 1917, il contracta mariage avec cette jeune fille, devant l'officier de l'état-civil de Duisbourg-Hamborn.

Ce mariage n'a été depuis cette date ni annulé, ni dissous par le divorce ou par la mort.

Le mariage n'a été depuis cette date ni annulé, ni dissous par le divorce ou par la mort.

M. l'avocat général Fontanges, soutient l'accusation ; M. De Swarte présente la défense de l'accusé.

Les débats ont lieu à huis-clos. Le Jury répond affirmativement à la question subsidiaire d'homicide par imprudence. Madeleine Lefebvre est condamnée à 3 mois de prison avec sursis.

M. l'avocat général Fontanges, soutient l'accusation ; M. De Swarte présente la défense de l'accusé.

Les débats ont lieu à huis-clos. Le Jury répond affirmativement à la question subsidiaire d'homicide par imprudence. Madeleine Lefebvre est condamnée à 3 mois de prison avec sursis.

M. l'avocat général Fontanges, soutient l'accusation ; M. De Swarte présente la défense de l'accusé.

Madeleine LEFEBVRE, de Zuytpeene, condamnée pour infanticide, à 3 mois de prison, avec sursis



Madeleine LEFEBVRE, écoutant la lecture du verdict

Madeleine Lefebvre, servante de ferme à Zuytpeene, près de Cassel, est inculpée d'infanticide pour avoir étouffé, en lui plaçant la main sur la bouche, l'enfant qu'elle venait de mettre au monde.

M. l'avocat général Fontanges, soutient l'accusation ; M. De Swarte présente la défense de l'accusé.

Les débats ont lieu à huis-clos. Le Jury répond affirmativement à la question subsidiaire d'homicide par imprudence. Madeleine Lefebvre est condamnée à 3 mois de prison avec sursis.

M. l'avocat général Fontanges, soutient l'accusation ; M. De Swarte présente la défense de l'accusé.

Les débats ont lieu à huis-clos. Le Jury répond affirmativement à la question subsidiaire d'homicide par imprudence. Madeleine Lefebvre est condamnée à 3 mois de prison avec sursis.

M. l'avocat général Fontanges, soutient l'accusation ; M. De Swarte présente la défense de l'accusé.

Les débats ont lieu à huis-clos. Le Jury répond affirmativement à la question subsidiaire d'homicide par imprudence. Madeleine Lefebvre est condamnée à 3 mois de prison avec sursis.

M. l'avocat général Fontanges, soutient l'accusation ; M. De Swarte présente la défense de l'accusé.

Les débats ont lieu à huis-clos. Le Jury répond affirmativement à la question subsidiaire d'homicide par imprudence. Madeleine Lefebvre est condamnée à 3 mois de prison avec sursis.

M. l'avocat général Fontanges, soutient l'accusation ; M. De Swarte présente la défense de l'accusé.

Les débats ont lieu à huis-clos. Le Jury répond affirmativement à la question subsidiaire d'homicide par imprudence. Madeleine Lefebvre est condamnée à 3 mois de prison avec sursis.

LE XXV^e TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Charles Pélissier a enlevé l'étape Vannes - Les Sables désespérante par sa monotonie

(De notre Envoiyé spécial)

Les Sables d'Olonne, le 4 juillet. — Depuis ce soir, sous le coup de 17 heures, Bibi et votre serviteur cotoyons les Sablais.

Quelles sont jolies, Dieu quelle sont jolies en ce jour de fête ! C'est qu'aux Sablais, le passage du « Tour de France » n'est pas de la « petite bière ». Depuis bien avant le départ de la randonnée le Comité des Fêtes de la ville a étudié et établi un programme dont le déroulement se fait avec une précision méthodique.

Quand nous arrivons Avenue de la Gare, près de la place de la Liberté, où se jugent les arrivées, la chaussée est emprisonnée d'une triple, que dis-je, d'une quadruple haie de spectateurs, tous endimanchés.

Bibi, très curieux par nature, s'installe à dans le pays on fait la semaine anglaise. Et sur une réponse affirmative il éprouve le besoin d'ajouter d'un air ébahi : — Mince ! c'est comme chez nous dans les filatures au « fraïque ». Qu'en dis-tu, Jean ? Ce sont des gens avancés tout de même les Sablais et les Sablais !



Charles PELISSIER, vainqueur de l'étape

Mais les plus charmantes sont certainement celles qui ont eu l'honneur de retenir l'attention des membres du Comité des Fêtes. Elles sont à gentilles dans leurs robes de soie, fléchées par l'écharpe aux armoiries et aux couleurs de la ville, leur agréable et délicat bonnet de tulle posé sur une coiffure soignée, et sous lequel sourit un frais minois que certain compagnon de ma connaissance voudrait bien approcher.



Le peloton des coureurs passant à La Roche-Bernard

J'ajouterai que Bibi fut extrêmement sage et que sa charmante petite Lilouise n'a pas à s'inquiéter sur sa fidélité.

Et ma foi le balser, le traditionnel balser, n'était-il pas réservé au vainqueur de l'étape ?

Ce fut l'élegant Charles Pélissier, le bénéficiaire. Il s'y prit de bonne grâce, en gentleman, et souriant d'avoir vaincu la malchance qui s'acharnait sur ses personnes depuis le départ de Paris.

Entente franco-belge pour remédier à la crise charbonnière

Une importante réunion s'est tenue, sous la présidence de M. Renkin, au Ministère de l'Intérieur, à Bruxelles. Y assistait notamment M. Heyman, ministre du travail.

Cette réunion avait pour but d'examiner les moyens de parer à la crise charbonnière. Les délégués des différentes industries ont exposé quel était le pourcentage de charbon belge utilisé par celles-ci. Il a été décidé qu'une commission, composée de délégués des industries et d'un membre du Gouvernement, entendraient des délégations de ces différentes industries, en vue d'examiner avec eux le moyen d'arriver à augmenter l'utilisation des combustibles belges.

En ce qui concerne la question des licences, M. Heyman a fait part de la conversation qu'il a eue à Paris, avec M. François Poncet, sous-secrétaire d'Etat à l'économie nationale, en vue de l'examen du problème des importations et des exportations de charbon en France et des obligations, au point de vue des conventions, au point de vue de la conclusion des négociations entre les deux gouvernements, en vue de la recherche d'un terrain d'entente.

De même, on estime que des ententes analogues devraient avoir lieu avec l'Allemagne, la Hollande et l'Angleterre, en vue d'éviter le retour au système des licences.



E. VERMEERSCH

Une partie des 300 automobiles massées sur la Grand-Place de MONTREUIL, avant le départ pour le Circuit du Carénage

« Toute la richesse agricole de la région du Nord est commandée par le maintien et la prospérité de la culture de la betterave à sucre » ont clamé hier, à Montreuil-sur-Mer, nos parlementaires, au cours d'une journée de propagande organisée dans cette ville par la Confédération générale des planteurs de betteraves. La culture de la betterave à sucre conditionne la bonne culture des terres, les hauts rendements du blé, une forte production de viande et de lait, le maintien à la terre de la classe rurale, ajoutait l'un des orateurs entendus.

« C'est donc, surtout, sauver la culture intensive de notre pays ; c'est aussi, donner aux voitures automobiles plus de puissance et plus de sécurité. Voilà, en résumé, ce qu'ont apportés hier, à Montreuil, des orateurs éminents, des défenseurs acharnés de notre culture betteravière, soit au cours de la manifestation qui eut lieu au théâtre Municipal, soit à l'issue du banquet de 600 convives qui se déroula à l'Ecole militaire. Au cours de la séance matinale, une foule de plusieurs milliers d'auditeurs, venus de tous les coins de la région, écouta avec intérêt MM. ACHARD, secrétaire de la Confédération générale des planteurs de betteraves ; BARTHE, député de l'Hérault, président de la Commission des boissons ; CHEVRIER, député du Loiret, rapporteur de la Commission de l'Agriculture ; DELEGALLE, député du Pas-de-Calais, organisateur de cette remarquable journée de propagande ; LE GENTIL, Président de la Commission d'Agriculture du P.A.C., qui, sur la scène du théâtre, entouraient M. PELLETIER, Sous-préfet. Utiliser le carburant à base d'alcool, Lire la suite en deuxième page »

Lire la suite en deuxième page

Lire la suite en deuxième page

Lire la suite en deuxième page

Lire la suite en deuxième page